



# Bulletin

Vol. 1, No 3

Programme de financement des petites entreprises du Canada

Août 1999

## Preuves de paiement et autres pièces justificatives

L'APPE a reçu plusieurs demandes à l'égard de ce qui constitue une preuve de paiement et ce bulletin traite des pratiques acceptables.

**Chèque acquitté:** Un chèque acquitté payable au fournisseur et accompagné de la facture est la pièce justificative de choix. Les paiements par carte de débit ou de crédit sont également acceptables.

**Paiement au comptant:** La facture d'un fournisseur estampillée "payée" et cochée "au comptant" peut-être acceptée s'il s'agit d'un montant inférieur à 500,00\$. Le prêteur devra s'assurer que l'estampille a été apposée par le fournisseur et non par l'emprunteur.

**Contrat de vente:** Les contrats de vente notariés attestant des acquisitions telles que: immeuble, entreprise en exploitation font généralement référence au prix d'achat payé et contiennent une section où l'on réfère au paiement en indiquant "...dont quittance pour autant". Cette attestation de la part d'un notaire ou d'un avocat est une preuve de paiement suffisante.

**Attestation:** Un reçu ou une attestation de la part du fournisseur à l'effet que la facture est payée est acceptable. Lorsque le déboursé du prêt se fait par l'entremise d'un notaire ou d'un avocat, l'APPE accepte une photocopie du registre des déboursés.

**Les pratiques suivantes ne constituent pas une preuve de paiement à l'effet que le prêt FPEC a servi à financer l'acquisition ou l'amélioration d'actifs.**

**Paiement par actions:** l'acquisition ou l'amélioration de l'actif étant déjà payé par l'émission d'actions, le prêt FPEC ne sert donc pas au financement d'une acquisition.

**Paiement par échange ou troc:** Cette pratique est également inacceptable pour le fins du prêt FPEC puisque l'actif est déjà acquis et payé par un échange de biens ou de services. La seule exception à cette règle vise le bien donné en échange qui sert de paiement partiel lors de l'acquisition d'un actif financé par un prêt FPEC.

## Formulaires FPEC

(ic0664f, ic0990f, ic1194f, ic2707f)

Les formulaires nécessaires pour le Programme de financement des petites entreprises du Canada sont maintenant offerts sur trois supports électroniques.

**PDF** - Pour ouvrir un fichier PDF (\*.pdf), vous devez utiliser le logiciel Adobe Acrobat Reader, que vous pouvez vous procurer gratuitement à l'adresse suivante :

<http://www.adobe.com/prodindex/acrobat/readstep.html>. Le logiciel vous permettra d'inscrire les renseignements demandés et d'imprimer le formulaire. Toutefois, pour sauvegarder le fichier, il vous faudra acheter le logiciel Adobe, qui coûte approximativement 350 \$CAN.

**Word** - Pour ouvrir un fichier Word (\*.doc), vous devez utiliser le logiciel de traitement de texte Microsoft Word.

**Jetform** - Pour ouvrir un fichier Jetform (\*.mdf), vous devez utiliser le logiciel Jetform Filler. Pour acheter Jetform Filler, vous pouvez appeler le 1-800-538-3676. Prix : environ 100 \$CAN par exemplaire.

**Les fichiers PDF peuvent être téléchargés sur notre site Internet :** <http://strategis.ic.gc.ca/lfpec>. Les autres supports électroniques (Word, Jetform) seront disponible au début septembre.

Si vous n'avez pas accès à Internet ou si vous désirez obtenir d'autres renseignements, veuillez communiquer avec Rose Hervieux, conseillère en gestion de l'information, soit par téléphone, au 613-957-2336, par télécopieur, au 613-952-0290, ou par courriel, [hervieux.rose@ic.gc.ca](mailto:hervieux.rose@ic.gc.ca).

**Veillez noter que ces formulaires sont prescrits par le règlement et ne peuvent pas être modifiés ou adaptés.**

Nous vous invitons à soumettre vos commentaires et suggestions afin de faire de ce bulletin un document simple et informatif, répondant à vos besoins

## Administration des prêts aux petites entreprises

Ligne d'info: (613) 954-5540

Fax: (613) 952-0290

Internet:

<http://strategis.ic.gc.ca/lfpec>